

V. Erweiterung des Zentralcomités -  
event. Neuwahl -

art.11

" ..... Selon l'importance du nombre de ses affiliés,  
un canton pourra être représenté au CC par plus  
d'un délégué. "

Membres actuels :

Membres à nommer :

Luxembourg-Ville :	MM. Simonis Oster Conrath Peyen Mme Fabricius Gretsch Jerolim Lenertz Lux	MM.:	Jentgen Rodesch
Capellen :	néant		Jung Pierre, Koerich Hartert, Nospelt Kirsch Jacq., Hobsch
Diekirch :	néant Neu, N-feulen +		Kirsch Nic., Eppeldo Ries Fr., Mertzig Sinner J.P., Tandel
/ Esch/Alzette :	néant		Heiderscheid Pre Marnach Franç. Marx Jacques
.			
.			
.	Differdange :	Weydert	
.	Dudelange :	Schmeler	Frantzen Jos. Weber Robert
.			
/ Pétange :	Schroeder		
Grevenmacher :	Meyeres Jos.		
Mersch :	néant		Schaal Gustave, Me.
Remich :	Mme Moes		
Wiltz :	Roth		
<u>Décision :</u>	15	14	=29

A moins de la présentation d'autres candidatures, les membres provisoirement admis au CC dans l'Assemblée générale du 29.3.58 sont confirmés à titre définitif.

L'élargissement du Comité exécutif (Luxbg-Ville) se recommande de l'absence, dans les réunions hebdomadaires, de près de la moitié des membres d'une part,  
de l'importance des délibérations d'autre part .

Il serait souhaitable que les membres du CC habitant le pays, puissent de temps à autre assister aux réunions du comité.

Association des Parents des Déportés Militaires Luxembourgeois

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

L U X E M B O U R G

COMPTÉ CHÈQUE POSTAL 5902

Luxembourg, le 6 décembre 1960.  
21, rue du Fossé

Gehrtes Mitglied !

In Ihrer Eigenschaft als Mitglied des Zentralvorstandes bitten wir Sie höflichst, der am

S a m s t a g , den 10. Dezember 1960, 3 um 3 Uhr nachm. im Hôtel de l'Ancre d'or, Luxemburg - Knuedler, stattfindenden Sitzung des Zentralvorstandes beiwohnen zu wollen.

Tagesordnung

1. Sitzungsbericht.
2. Genehmigung des Statuts der "Fédération des Victimes du Nazisme enrôlés de force".
3. Repräsentationsfragen.
4. Verschiedenes.

H.B. Die Reisekosten der auswärtigen Mitglieder werden vergütet.

Für den Vorstand  
Der Präsident  
Paul Simonis.